

REGLEMENT INTERIEUR BIBLIOTHEQUES TBS

ADRESSES

Bibliothèque LASCROSSES

6 Place Alphonse Jourdain

31000 TOULOUSE

Tél. : 05 61 29 49 28

Bibliothèque ENTIORE

2 Avenue Mercure – Ecoparc 1

31130 QUINT-FONSEGRIVES

Tél : 05 61 29 46 25

Email pour les deux bibliothèques : bibliotheque@tbs-education.fr

HEURES D'OUVERTURE

Bibliothèque LASCROSSES

Lundi : 11h – 20h00

Mardi au Vendredi : 8h30 – 20h00

Samedi : 10h00 – 18h00

Dimanche : 10h00 – 18h00

Bibliothèque ENTIORE

Lundi au Vendredi : 9h30 – 18h00

Les Bibliothèques sont fermées **4 semaines au mois d'Août et entre Noël et le Nouvel An**.

Les autres périodes de fermeture sont affichées à l'accueil de la bibliothèque et annoncées sur le site web.

CONDITIONS D'ACCES

1. Les Bibliothèques Alaric et Entiore sont réservées :
 - Aux étudiants, enseignants, stagiaires inscrits aux programmes diplômants de TBS.
 - Aux anciens élèves diplômés de tout programme TBS adhérents à l'Association des Anciens.
 - Aux étudiants de 3^{ème} cycle de l'université des Sciences Sociales.
 - Au personnel administratif de TBS.
2. L'accès et la consultation sur place des documents sont ouverts à ces personnes et ne nécessitent pas d'inscription.
3. L'inscription est nécessaire au moment d'un emprunt de document.

4. Certains documents sont exclus du prêt et peuvent être consultés uniquement sur place (périodiques et usuels : encyclopédies, dictionnaires, annuaires professionnels).

INSCRIPTION A TITRE INDIVIDUEL POUR LE PRET A DOMICILE

- Pour s'inscrire, l'usager apprenant doit impérativement présenter sa carte d'étudiant ou d'inscrit à un programme de formation.
- L'inscription est renouvelable chaque année.
- Tout changement de statut, de domicile, de téléphone, doit être signalé.
- Un chèque de caution annuel de 120 € sera demandé aux anciens élèves, aux stagiaires Formation Continue (formations courtes) et au public extérieur agréé.
- La caution est restituée lorsque la situation des prêts consentis est régularisée.

REGLEMENT POUR LE PRET A DOMICILE

- Le prêt à domicile est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur, uniquement aux usagers régulièrement inscrits.
- L'usager « apprenant » inscrit peut **emprunter 5 documents durant 30 jours**.
- Le **prêt est renouvelable (par tél, par mail, ou sur place) si l'exemplaire n'est pas réservé et s'il n'y a aucune pénalité de retard** (Une période d'interdiction au prêt est déclenchée automatiquement au moment du retour des prêts, dont la durée est égale au nombre de jours de retard).
- En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, la Bibliothèque se réserve le droit de prendre toutes dispositions pour assurer le retour des dits documents (rappels écrits, téléphoniques ou bien par mail, suspension de droit au prêt).
- **L'accès à C@mpus sera bloqué ou le chèque de caution sera encaissé au-delà d'1 mois de retard après la date de retour initiale, pour non-restitution des livres empruntés.**
- Tout chèque encaissé ne sera pas remboursé même après retour des ouvrages.
- En cas de perte ou de détérioration d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur (prix public TTC).

DROITS DE REPRODUCTION DES DOCUMENTS

La Bibliothèque respecte la législation en vigueur sur la reproduction des documents et celle relative aux droits d'auteurs. Par conséquent, elle dégage sa responsabilité de toute infraction aux règles annoncées dans le document accessible sur le site web de la Bibliothèque (Rubrique « Droits de reproduction »)

COMPORTEMENT DES USAGERS

- Les lecteurs doivent respecter le calme à l'intérieur des locaux et veiller à la tranquillité et au travail d'autrui, sous peine d'une exclusion.
- **Il est interdit de fumer, manger, boire et d'utiliser un téléphone portable dans les locaux de la Bibliothèque.**
- Les usagers de la Bibliothèque doivent ranger les documents utilisés à leur place.
- Le vol ou la détérioration des documents ou de tout matériel sont passibles du conseil de discipline.

RESSOURCES DE LA BIBLIOTHEQUE

Les ressources de la Bibliothèque sont disponibles sur le site de TBS Business School (<http://bibliotheque.tbs-education.fr>) ou sur « C@mpus » rubrique « Bibliothèque ». Il est nécessaire d'utiliser son login et son mot de passe personnel fournis par le service informatique de l'école pour pouvoir consulter ce site.

Vous pouvez déposer des messages à la Bibliothèque directement à partir du site Rubrique « contact » (poser une question, réserver le prêt d'un livre, suggérer un achat, déposer une demande de document archivé...).

MATERIEL DISPONIBLE

- 8 ordinateurs à Alaric et 3 à Entiore sont disponibles, tous connectés à Internet et reliés à un copieur multifonctions.
- Le copieur gratuit est disponible dans la bibliothèque Lascrosses et au Cyber espace d'Entiore.
- Impression depuis les ordinateurs de la bibliothèque ou une clé USB.
- Numérisation vers une adresse électronique.
- 6 salles de travail en groupe à la Bibliothèque Lascrosses dont 2 Salles équipées d'écrans numériques partagés
- 1 Ipad pour la consultation du catalogue et équipé d'applications (presse, media, jeux, infos pratiques) à la Bibliothèque Lascrosses.